

IT Link : Projet de transfert de la cotation des titres IT Link sur le marché Euronext Growth Paris

Communiqué Financier
Paris, le 28 avril 2020

Décision du Conseil d'administration d'IT Link

Le conseil d'administration réuni ce jour, a décidé de soumettre à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2020, le projet de transfert de cotation de ses titres du marché réglementé Euronext Paris (compartiment C) vers le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris.

Ce projet vise à permettre à IT Link d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise et à sa capitalisation boursière. Le transfert sur Euronext Growth Paris devrait permettre de bénéficier d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME et de diminuer les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers.

Sous réserve de l'approbation de ce projet par les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire et de l'accord d'Euronext Paris SA, cette cotation directe s'effectuera par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

IT Link réunit les conditions d'éligibilité requises, à savoir une capitalisation boursière inférieure à un milliard d'euros et un flottant supérieur à 2,5 millions d'euros.

Conformément à la réglementation en vigueur, IT Link souhaite informer ses actionnaires des conséquences possibles d'un tel transfert :

En matière d'information financière périodique

Les comptes sociaux annuels, le rapport de gestion ainsi que les rapports du commissaire aux comptes sur ces comptes seraient publiés au plus tard dans les quatre mois après la clôture (Règles d'Euronext Growth, art. 4.2.1).

Les comptes semestriels et un rapport d'activité seraient publiés au plus tard dans les quatre mois après la clôture avec un examen limité par les commissaires aux comptes (Règles d'Euronext Growth, art. 4.2.1).

Libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) pour l'établissement des comptes consolidés. Cependant, la Société entend à ce jour continuer à appliquer le référentiel comptable IFRS.

En termes de protection des actionnaires minoritaires

Les sociétés cotées sur Euronext Growth Paris ne doivent communiquer au marché, en termes d'évolution de l'actionnariat, que les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse), des seuils de 50% et 95% du capital ou des droits de vote.

Sauf dérogation, la protection des actionnaires minoritaires de la société est assurée sur Euronext Growth Paris par le mécanisme de l'offre publique obligatoire en cas de franchissement, directement ou indirectement, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote.

Toutefois, tant le droit des offres publiques que les obligations de déclaration de franchissement de seuils et les déclarations d'intention applicables aux sociétés admises à la négociation sur un marché réglementé seront maintenus pendant trois ans à compter de l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris.

En matière d'information permanente

Euronext Growth Paris étant un système organisé de négociation, la Société demeurera soumise aux dispositions applicables en matière d'information permanente du marché et plus particulièrement aux dispositions du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »).

En outre, les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) de la Société demeureront soumis à l'obligation de déclarer les opérations qu'ils réalisent sur les actions et titres de créance de la Société (MAR. art. 19).

Liquidité

La Société attire l'attention sur le fait qu'il pourrait résulter du transfert sur Euronext Growth Paris une évolution de la liquidité du titre différente de la liquidité constatée depuis le début de la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Ledit transfert pourrait également conduire certains investisseurs, privilégiant les titres d'émetteurs cotés sur un marché réglementé, à vendre leur titres IT Link.

Calendrier indicatif du projet de transfert sur Euronext Growth Paris (sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA)

Si les actionnaires d'IT Link se prononcent favorablement sur le projet de transfert, l'admission sur Euronext Growth Paris interviendra dans un délai minimum de deux mois après l'assemblée générale.

28 avril 2020 : Réunion du Conseil d'administration en vue de convoquer une assemblée générale ordinaire devant statuer sur le projet de transfert vers Euronext Growth Paris, et publication du communiqué de presse relatif au projet de transfert vers Euronext Growth Paris.

30 juin 2020 : Tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur le transfert vers Euronext Growth Paris.

30 juin 2020, à l'issue de l'assemblée générale : En cas de vote favorable, réunion du Conseil d'administration décidant de mettre en œuvre l'autorisation conférée par l'assemblée générale – Demande auprès d'Euronext de radiation des titres de la Société du marché Euronext Paris et demande concomitante d'admission directe des titres sur le marché Euronext Growth, et publication du communiqué de presse relatif à la décision définitive de demande de transfert sur Euronext Growth Paris.

1^{er} septembre 2020 au plus tôt : Décision d'admission des titres IT Link sur le marché Euronext Growth Paris et radiation des titres IT Link du marché réglementé Euronext Paris.

Dans le cadre de son transfert sur Euronext Growth Paris, IT Link sera accompagné par Gilbert Dupont en tant que listing sponsor.

IT Link publiera son Rapport Financier Annuel 2019 le 30 avril 2020.

A propos d'IT LINK

IT Link, première Entreprise de Services du Numérique spécialiste des systèmes connectés.

Depuis trois décennies, IT Link innove aux côtés des acteurs majeurs de l'industrie et des services.

Notre mission : faire évoluer les systèmes connectés pour optimiser et créer les produits et services d'aujourd'hui et de demain.

Nous intervenons en conseil, assistance et expertise techniques, forfaits de développement et centres de services sur toutes les phases des projets : études, réalisation et exploitation. Notre savoir-faire repose sur 8 pôles d'expertise au cœur des systèmes connectés :

- Capteurs et intelligence embarquée
- Télécoms et IOT
- Data Intelligence
- Applications Mobiles
- Sécurité de fonctionnement et Cybersécurité
- Web et Systèmes d'Information Business
- Ingénierie Systèmes
- Management de la Transformation et nouvelles expériences utilisateurs

IT Link, c'est plus de 650 collaborateurs présents sur 13 zones géographiques en Europe et au Canada, une direction technique de pointe et 4 centres de R&D « made in France ».



IT LINK est cotée au compartiment C EURONEXT Paris
(ISIN FR0000072597)

